

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!



Personnalité

Audrey Villeneuve,
une bénévole à découvrir! p. 7



À la Une

Entrevue avec le Directeur général
des élections p. 3



Nos droits

Entrevue avec le Président-directeur général de
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches p. 5

Demander le format
audio du journal
C'est gratuit!



Crédits Comité de rédaction Vol. 10, No. 1 :

Éditeur :	Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
Comité de rédaction Vol. 10, No. 1 :	Michel Aubut, Cécile Bellemare, Gilles Cantin, Martin Châteauvert, France Côté, Carl Morneau, Yvette Muise, Jean-François Plante, Rémi Rousseau
Illustration :	Fance Côté, Gilles Cantin
Photographies :	Hélène Bernier, Marie Blais-Delagrave, Liliane Brousseau, Gilles Fréchette, Nathalie Nadeau, John Redmond (DGEQ), Michelle Robitaille-Rousseau, Michel Aubut, Rémi Rousseau
Recherche : Personne-ressource soutien	
au comité/édition :	Michelle Robitaille-Rousseau
Soutien aux journalistes :	Michelle Robitaille-Rousseau
Transcription des entrevues :	Jocelyne Poulin
Conception des maquettes :	Michelle Robitaille-Rousseau
Infographie :	Publications Lysar inc.
Conception des logos :	Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé
Révision :	Michelle Robitaille-Rousseau
Impression :	Publications Lysar inc.
Distribution :	Jacques Beaudet, Ronald Demers, Serge Plamondon
Soutien à la distribution :	Hélène Bernier, Liliane Brousseau, Andrée Gagné, Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau
Co-distribution :	Affiche-Tout
Version audio :	Sylvie Gagné

Tirage

« D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10,000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

© 2012 MPDAQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1er trimestre 2012 Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Également disponible gratuitement en version audio (CD).
Faites-en la demande au bureau du Mouvement.

Pour nous joindre

2101 1ère Avenue Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone/télécopieur : 418 524-2404
Courriel : mpdaqm@videotron.ca
Site Internet : www.mpdqm.org

Créé en 1983, le Mouvement est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et POUR les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle ». Organisme associé à :



Mot de la rédaction



D'ABORD
AVEC TOUT L'MONDE!
FÊTE SES 10 ANS!

L'année 2012 marque le 10^e anniversaire de notre journal « D'Abord avec tout l'Monde! »! Déjà 10 ans que les membres du Comité travaillent fort pour vous livrer un média écrit accessible avec des informations pertinentes sur différents sujets d'intérêt social.

Merci aux membres du Comité pour les belles énergies investies dans ce projet, à nos bénévoles qui, beau temps, mauvais temps, en assurent la distribution, à toutes les personnes qui, au fil des années, ont collaboré à nous renseigner par le biais d'entrevues ainsi qu'à vous, fidèles lecteurs!

La contribution de tous et chacun a permis et permettra à « D'Abord avec tout l'Monde! » de poursuivre son aventure encore longtemps!

Dans ce numéro, nous vous proposons « À la Une », l'entrevue avec le Directeur général des élections du Québec à propos d'une première québécoise: l'essai d'un bulletin de vote avec photos dans Bonaventure. Pour « Nos droits », l'entrevue réalisée avec le Directeur général de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches pour le lancement du document de réflexion «Un préjugé c'est coller une étiquette.» pour lutter contre les préjugés envers les personnes vivant en situation de pauvreté.

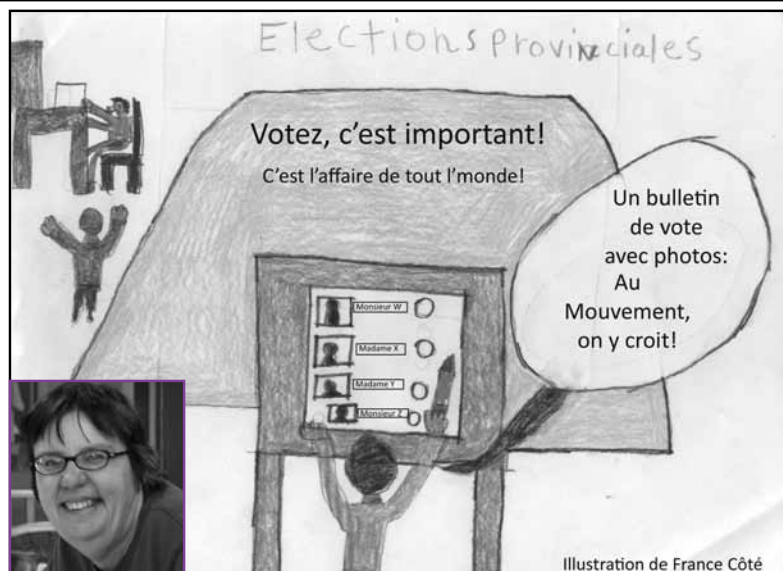
Les rubriques: Sur le terrain, Personnalité, Rendez-vous et Babillard vous permettront de faire toutes sortes de belles découvertes! Les illustrations vous sont proposées par nos complices artistiques : Gilles Cantin et France Côté.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, réactions et suggestions en nous écrivant au : mpdaqm@videotron.ca ou via notre site Internet au : www.mpdqm.org.

«D'Abord avec tout l'Monde!»,
un journal présent dans la communauté
depuis 10 ans!



L'accessibilité au droit de vote et la lutte aux préjugés :
Au Mouvement, ça nous tient à coeur !



Le bulletin de vote avec photos: une mesure simple pour favoriser l'exercice d'un droit citoyen! Un choix gagnant tant sur le plan démocratique que social!



Par Michel Aubut

Comptant plusieurs années d'expérience au sein du bureau du Directeur général des élections du Québec (DGEQ), Monsieur Jacques Drouin occupe, à la fois, les fonctions de DGEQ et de président de la Commission de la représentation électorale. C'est à l'unanimité que, le 1^{er} janvier 2011, les membres de l'Assemblée nationale du Québec lui ont confié ces mandats.

Suite à l'élection partielle dans Bonaventure où, pour la toute première fois au Québec, le bulletin de vote avec photos était utilisé, nous avons tenu à le rencontrer pour faire le point sur ce projet pilote. Un essai qui pourrait porter fruits!

Le bulletin de vote avec photos est une revendication portée par la Fédération des MPDA du Québec et ses membres ainsi que par d'autres groupes communautaires (alphabétisation, personnes âgées, etc.).

Le bulletin de vote avec photos : une idée qui ne date pas d'hier...

Dans l'édition « D'Abord avec tout l'Monde! », volume 4, numéro 5 (déc.'06-janv.'07), le DGEQ de l'époque, monsieur Marcel Blanchet avait exprimé le point de vue suivant: « Il importe, notamment, que des essais sur le bulletin de vote avec photos soient réalisés au cours d'élections partielles à venir. Ces différentes mesures pourraient graduellement être adoptées par le législateur et intégrées en élections générales en fonction des résultats obtenus lors des essais, et après avoir fait l'objet d'une évaluation concluante de la part du Directeur général des élections. »¹

Aussi en accord avec le principe d'un bulletin de vote adapté, monsieur Drouin nous a expliqué que monsieur Pierre F. Côté (DGEQ de 1978 à 1997) était également favorable pour que des essais pour le bulletin de vote avec photos soient faits mais en vain.

En plus d'être une première au Québec, la partielle dans Bonaventure avec photos pourrait être la clé pour une amélioration de l'exercice du vote des citoyens. Tous les espoirs sont permis!

« On a émis un communiqué de presse parce que je trouvais ça important que la population soit informée qu'il allait y avoir une photo sur le bulletin de vote. »

« Nous répondons ainsi à une demande formulée par des groupes représentant des électrices et des électeurs éprouvant des difficultés à lire ou à utiliser le bulletin de vote habituel en raison de limitations physiques... Il sera intéressant de voir comment cette initiative répondra à leurs besoins et facilitera l'exercice de leur droit de vote. »²

« J'ai été impressionné de l'intérêt que tout cela a suscité! J'ai donné 2 entrevues téléphoniques là-dessus. Dans la circonscription, la journée même, il y avait un média qui voulait que je donne mes impressions, comment ça avait fonctionné dans la journée par rapport à cela.

De façon générale, la nouvelle a été bien accueillie et bien traitée. Je vois cela très positif. Les journalistes étaient intéressés de savoir comment cela allait fonctionner.»

Qu'en ont pensé les citoyens et le personnel en place...

« Je dirais que les remarques que nous avons eues des électeurs sont très positives. Bien au-delà de l'incapacité ou de la difficulté de certaines personnes à lire, les commentaires que nous avons eus sont que les personnes âgées ont beaucoup plus de facilité à faire le lien entre des images que des mots. Les personnes mentionnaient la facilité qu'elles avaient eu à voter. Les immigrants aussi en ont fait la remarque. Un député aussi en a fait la remarque car dans sa circonscription électorale, le fait d'avoir la photo sur le bulletin de vote va beaucoup aider les personnes immigrantes à voter.

Les commentaires du personnel électoral et des scrutateurs étaient nettement positifs.»

L'expérience dans Sainte-Marie / Saint-Jacques : un point tournant!

En 2006, l'élection partielle dans Sainte-Marie/Saint-Jacques avait permis l'utilisation d'affiches avec la photo des candidats dans les bureaux de scrutin qui a connu des retombées positives et concluantes.

« Oui c'est effectivement suite aux essais de Sainte-Marie/Saint-Jacques que nous avons été convaincus que nous étions capables de faire des affiches avec photos dans toutes les circonscriptions électorales, de gérer la qualité des photos que les candidats nous remettaient. C'est important que la qualité de la photo qui apparaît sur le bulletin de vote soit identique pour chacun des candidats.

Par la suite, il y a eu une quinzaine d'élections partielles où on a refait des affiches avec photos. Deux élections générales où on a encore utilisé des affiches dans les 125 circonscriptions électorales.

Maintenant c'est un acquis: l'affiche avec photos fait partie des mœurs des élections au Québec.»



Bulletin de vote avec photos utilisé dans Bonaventure. Source : DGEQ

Un premier essai qui a fait couler beaucoup d'encre!

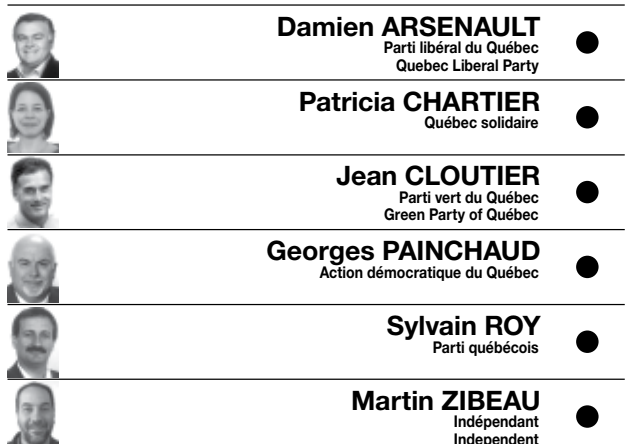
Monsieur Drouin est le premier surpris par la couverture médiatique qu'a reçu l'annonce du projet pilote du bulletin de vote avec photos et ce, même si l'élection partielle se passait dans la circonscription de Bonaventure, en Gaspésie.



Monsieur Jacques Drouin, directeur général des élections en compagnie de notre journaliste, Michel Aubut.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Candidats / Candidates BONAVENTURE



Affiche avec photos utilisée dans Bonaventure. Source: DGEQ

« Tout ça nous a amené à une certaine confiance pour vouloir mettre en place le bulletin de vote avec photos.

¹ Améliorer l'accès au vote et favoriser son exercice. Rapport du DGEQ, avril 2004, p.101.

² Communiqué de presse DGEQ, 24 novembre 2011)



Suite de l'entrevue avec le Directeur général des élections du Québec



Une fois qu'on s'est habitué avec l'utilisation de photos pour les candidats sur les affiches, on a décidé de tenter à nouveau d'aller convaincre les différents intervenants politiques, on parle des organisateurs des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, en leur proposant de nouveaux arguments.»

Un projet pilote rendu possible par la signature d'un protocole d'entente.

Jacques Drouin nous parle de la démarche faite pour convaincre les partis politiques de signer un protocole autorisant l'utilisation du bulletin de vote avec photos.

«La photo sur le talon, a été quelque chose qui les a convaincus, qui a libéré la possibilité qu'on marque le bulletin de vote de façon différente de celle qui est normalement acceptée.

Quand l'électeur vient voter, on lui remet le bulletin de vote comme ça, quand il revient après avoir voté, il faut qu'il détache le talon. Le scrutateur va vérifier si le numéro est bon, si les initiales sont là et l'électeur, lui, il va détacher le talon sur lequel apparaissent les photos et tout s'en va dans une enveloppe et c'est détruit après. Alors le bulletin qui va dans l'urne n'a plus de photo.

On leur a vendu l'idée que c'était plus facile maintenant que ça l'aurait été il y a une dizaine d'années. Les imprimeurs ont des moyens d'impression maintenant qu'on n'avait pas autrement.

Concernant les bulletins de vote de qualité, ça été un argument convaincant, la numérisation. La possibilité d'avoir des fichiers pour les photos ça nous permettait d'avoir des photos de qualité équivalente ce qui n'était pas nécessairement le cas avant 1990 ou 1995; on n'avait pas d'appareil numérique à ce moment-là. D'arriver à avoir une qualité semblable ce n'était pas évident. Le temps a fait que nous nous sommes sécurisés et tout ça a fonctionné.»

L'utilisation du bulletin de vote avec photos a également permis de voir ce qui pourrait être amélioré!

«On n'a pas vraiment rencontré de difficultés sauf que cela nous a permis de voir des choses que nous n'avions pas pensées.

Des choses aussi banales que pour quelqu'un qui travaille dans un bureau de vote, on s'est aperçu qu'il faudrait peut-être que la souche et le talon soit un petit peu plus large pour que ce soit plus facile de manipuler le bulletin. On s'est

aperçu que la photo pourrait avoir 1/8 de pouce de plus de chaque côté.

Ce sont des choses très techniques mais sur le plan général aucune difficulté.»

Une première québécoise qui suscite de l'intérêt ici et ailleurs...

«Nous sommes la première province canadienne à essayer le bulletin avec photos. J'ai une rencontre la semaine prochaine à Ottawa. Une rencontre qui est presque statutaire maintenant où tous les directeurs généraux des élections du Canada se rencontrent. On m'a demandé de faire un petit topo comment tout a fonctionné, comment on s'y est pris, nos évaluations. Je pense que ça intéresse les provinces canadiennes. »

Le rapport d'évaluation, une étape importante pour une éventuelle modification de la Loi électorale.

Monsieur Drouin nous confirme que le protocole d'entente signé par les partis politiques comprend un rapport d'évaluation pour rendre compte de cette expérience.

« Notre intention c'est de faire rapport de cet essai-là au Comité consultatif qui est composé d'un élu de chaque parti représenté à l'Assemblée nationale et de 2 autres personnes donc il y a 3 personnes par parti politique. C'est là que se décident les amendements qui pourraient être apportés à la Loi électorale.

On va entendre ce qu'ils ont à nous mentionner, aux remarques qu'ils auraient à faire. Par la suite, on va échanger avec eux pour voir s'ils seraient intéressés à faire un nouvel essai qui pourrait avoir lieu dans Argenteuil.

Quant au délai pour le mettre dans la Loi ça dépend beaucoup de l'Assemblée nationale et des législateurs. Nous on peut être d'accord, mais ultimement c'est le législateur et les partis représentés à l'Assemblée nationale qui vont faire en sorte que ce projet-là va voir le jour définitivement.

On pourrait faire un essai de nouveaux mécanismes de votation. Actuellement, le vote au bureau du directeur du scrutin se fait en vertu d'un tel protocole. Alors ce n'est pas nécessaire que ce soit dans la Loi mais on pourrait faire autrement si jamais il n'y avait pas de projet de loi de déposer à l'Assemblée nationale pour d'autres aspects de la Loi électorale on pourrait éventuellement proposer cela.»

Des actions concrètes pour continuer de revendiquer l'adoption d'un bulletin de vote avec photos.

Convaincu du bien fondé du bulletin de vote avec photos, notre journaliste en a profité pour demander quelques conseils au DGEQ.

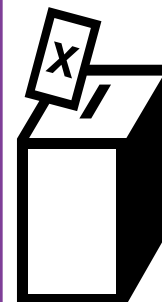
« Je vous dirais de poursuivre sur la même route que vous avez déjà entreprise parce que je

pense que le Mouvement que vous représentez a pris position par des rencontres. Je sais que vous êtes venus rencontrer Monsieur Blanchet. Il nous parlait du Mouvement Personne D'Abord, de votre implication.

Je vous dirais aussi de donner votre point de vue aux dirigeants des partis politiques; finalement ce sont eux qui décident. Vous pourriez également manifester votre appui au projet au Ministre de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information. »



Messieurs Drouin et Aubut échangent une poignée de main pour terminer l'entrevue.



Saviez-vous que?

Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes réalisée en 2003, 1.3 millions de Québécois ont de grandes difficultés sur le plan de la lecture et de l'écriture.

En février 2006, le MPDAQM et la Fédération des MPDA ont présenté conjointement le Mémoire « Pour vous, comme pour nous, des mesures simples... qui font toute la différence » lors des auditions de la Commission spéciale électorale.

Le 27 novembre 2008, la pétition « Pour un bulletin de vote adapté : Pour vous comme pour nous, des mesures simples... qui font toute la différence » a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter:

Le site Internet du Directeur général des élections au: www.electionsquebec.qc.ca

Pour connaître les mesures spéciales prévues pour faciliter le droit de vote des personnes ayant des besoins particuliers, rendez-vous au: www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/vote/mesures-speciales.php ou encore : www.monvote.qc.ca, Onglet « Si vous avez de la difficulté à voter ».

En 2008, l'Association socialiste de la personne handicapée (Belgique) a produit un document intitulé « Personnes handicapées mentales: Citoyens à part entière » contenant des revendications pour favoriser l'exercice du droit de vote.

Vous pouvez le télécharger au: www.asph.be



Nos droits



Par Cécile Bellemare et Yvette Muise

Les préjugés ont la vie dure! Ceux envers les personnes vivant en situation de pauvreté aussi. Albert Einstein a même d'ailleurs déjà dit: « Il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé! ». Dans son plus récent rapport, le Comité d'études sur la pauvreté indique qu'il y a présentement, au Québec, 9% des gens qui vivent en situation de pauvreté. Pour la région de Québec et Chaudière-Appalaches on parlerait plutôt de 7%.

Parce que Centraide est convaincu que la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale sont l'affaire de tous, un 4^e document de réflexion intitulé « Un préjugé, c'est coller une étiquette. » a été lancé 30 novembre 2011. Pour en savoir davantage, nos journalistes ont réalisé cette entrevue avec monsieur Pierre Métivier, président-directeur général de l'organisme.

La lutte aux préjugés envers les personnes vulnérables, une préoccupation constante!

Monsieur Métivier nous explique qu'«avant que la Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ait été promulguée par l'Assemblée nationale du Québec, le 18 décembre 2002, Centraide avait présenté un mémoire en commission parlementaire où on avait mis beaucoup d'insistance sur la lutte aux préjugés.

On avait dit au gouvernement il faut qu'on travaille sur ce problème-là, parce que les personnes et les groupes communautaires sont comme freinés par les préjugés qu'il y a dans la société.»

Trois documents de réflexion plus tard, les gens de Centraide ont décidé que le 4^e document aborderait le sujet des préjugés sociaux envers les personnes en situation de pauvreté. C'est important de travailler là-dessus.»



Des préjugés qui ont la vie dure...

Pierre Métivier aborde la question des préjugés.

«Un préjugé c'est un pré-jugement. Tu ne sais pas nécessairement de quoi tu parles mais tu as une opinion. Nous en avons tous des préjugés.

Un préjugé qui semble sortir souvent c'est que les personnes pauvres exploitent le système. C'est un préjugé qui fait beaucoup de dommages. Il y en a un autre où on dit que les personnes en situation de pauvreté ne font pas d'efforts, sont paresseuses, font toujours des mauvais choix. Elles sont loin d'être paresseuses; elles sont débrouillardes et obligées de l'être!

Ces préjugés-là, on les entend souvent et dans l'étude que nous avons faite, ils sont revenus souvent aussi.

Je trouve que votre thème «Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes!» est excellent! Il va dans le même sens que notre message.»



De gauche à droite: Monsieur Pierre Métivier, mesdames Yvette Muise et Cécile Bellemare.

Des personnes plus à risque...

À cet effet, le document de consultation précise que «certains groupes risquent davantage de connaître une situation de pauvreté persistante, en particulier les personnes seules, mais aussi les familles monoparentales, les personnes immigrantes, les personnes handicapées et les autochtones.»¹

Conséquences de ces préjugés sur les personnes et... la société.

Monsieur Métivier nous fait part des conséquences importantes des préjugés pour les individus et la collectivité.

«Ça, c'est intéressant de parler des conséquences. Chez les gens, on dit tu es pauvre donc tu es une paresseuse, tu es une bonne à rien, tu fais toujours des mauvais choix.

L'estime de soi en prend un coup. Ça amène un manque de confiance et c'est très probable que tu t'isoles socialement.

Pour la société, les conséquences c'est que ça divise les citoyens et tu n'as pas de solidarité. Ça, c'est majeur.»

Centraide et l'aide aux personnes vulnérables.

Centraide privilégie 4 actions concrètes pour leur venir en aide. Ces dernières sont:

1. La campagne de financement
2. L'aide aux groupes communautaires
3. La sensibilisation du public
4. La mobilisation des communautés.

Pierre Métivier est convaincu que «si on travaille sur ces 4 points-là, on devrait avoir un impact.

«Il faut éviter que les gens se rendent au dernier niveau. Il faut être capable de travailler sur la problématique avant.»

¹ Document de réflexion «Un préjugé, c'est coller une étiquette» Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2011, p.15.

Une démarche inclusive et participative!

Pour réaliser le document de réflexion, monsieur Métivier nous explique les différentes étapes de consultations réalisées.

«Nous, ce que nous faisons et les 4 documents ont été faits pareils, on prend la thématique, dans ce cas-là c'est les préjugés envers les personnes pauvres, et on s'en va questionner notre communauté là-dessus pour avoir la meilleure lecture possible, pour pouvoir produire un document qui va vraiment faire le tour du sujet et qui va faire réfléchir la communauté.

Nous avons consulté un groupe de citoyens, des organismes communautaires, des chercheurs universitaires concernés par le sujet, des journalistes et des médias de communications, le secteur de l'éducation. Nous leur avons posé des questions sur ce qu'ils pensaient des préjugés sociaux.

Finalement, on a complété par une grande revue de presse. Nous sommes allés voir tout ce qui a été écrit sur la problématique.

Il ajoute que la mise en situation proposée aux participants a permis une prise de conscience d'une réalité sociale...

«Quand on fait les consultations, on leur a tous fait faire la même chose, c'est un exercice de budget. On a pris des vrais chiffres. Par exemple: c'est une femme monoparentale qui vit avec 2 enfants adolescents.

Nous sommes allés voir tout ce qu'elle doit budgéter: son loyer, ses déplacements, sa nourriture, les cadeaux de Noël, les vêtements, le câble et/ou Internet, le téléphone, des passes d'autobus, etc.

On a dit à tous vous avez un budget, disons 2000\$/mois; allez remplir votre budget et arrivez à 2000\$.

Personne a réussi à faire le budget sans que ça dépasse 2000\$, personne.

Alors ça fait prendre conscience aux gens que c'est un exercice de calcul à peu près impossible parce qu'ils sont obligés de faire des choix difficiles.»



RASSEMBLER
POUR AIDER • AIDER POUR
RASSEMBLER



Nos droits...

Suite de l'entrevue avec le Président-directeur général de Centraide

Québec, une province qui se distingue des autres en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale!

«Au Canada, il y a un seul gouvernement qui a eu l'audace et le courage de faire une loi contre la pauvreté et qui a un plan d'action qu'il doit faire à chaque année pour lutter contre la pauvreté. Je suis très fier de cela. Maintenant est-ce que ça donné tous les résultats qu'on veut?

C'est large. Là-dedans : il y a l'aide sociale, le salaire minimum, les subventions aux groupes communautaires, les tarifs d'électricité, etc. C'est compliqué mais au moins on a fait une loi et nous nous sommes donnés des obligations, c'est important. Il y a encore plein d'enjeux mais on en a fait déjà beaucoup.»

Des pays dont le Québec pourrait s'inspirer pour faire encore davantage...

Ayant fait quelques recherches à cet effet, Pierre Métivier nous partage ses résultats.

«C'est une grande question. J'ai consulté un peu là-dessus et on arrive toujours à la même affaire.

Ce qui sort en premier c'est la Scandinavie c'est-à-dire la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark. Ce sont ces 4 pays qui ont les meilleurs programmes sociaux au monde, un partage de richesse très important donc l'écart

entre les personnes riches et pauvres est moins élevé et des programmes de soutien à la famille, à l'emploi, aux personnes défavorisées.»

La lutte à la pauvreté, c'est la responsabilité de qui?

«Pour nous, il y a une seule réponse: c'est de tout le monde. Ce n'est pas juste l'affaire du gouvernement et des groupes communautaires ou des deux. Nous sommes tous concernés; on fait tous partie de la solution!»

«Il y a un grand penseur, Mark Twain, qui a dit : «Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait !»

«Souvent on pense à quelque chose mais il y a toujours quelqu'un pour te dire que ça ne se fait pas, que tu ne seras jamais capable. Si tu ne le sais pas que c'est impossible alors tu vas peut-être le faire. J'aime penser comme ça: oser, rêver et y croire!»

La dignité humaine: un défi de société à relever!

Tel que mentionné lors de la conférence de presse du 30 novembre dernier, Centraide travaille à la rédaction d'une charte axée sur le droit à la dignité des personnes. Elle sera proposée aux différents acteurs de la communauté (milieux de travail, entreprises, institutions, etc) pour voir comment ils peuvent se l'approprier et la mettre en pratique concrètement. C'est à suivre!



Pour télécharger les documents de réflexion produits par Centraide, rendez-vous au: www.centraide-quebec.com/publications et sélectionner l'onglet «Rapports sociaux».



Autres liens à consulter:

Collectif pour un Québec sans pauvreté: www.pauvrete.qc.ca

Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE): www.cepe.gouv.qc.ca

Campagne Prescription Anti-préjugés: www.mpdaqm.org



Sur le terrain

De la belle visite au Mouvement!

Cécile Bellemare et Michel Aubut ont rencontré le Comité des participants de Croissance Travail pour échanger sur les défis de la participation citoyenne.



Témoignages Campagne de financement en milieux de travail de Centraide

Sylvie Gagné a fait 2 témoignages dans des milieux de travail pour sensibiliser les gens aux retombées directes des dons faits à Centraide.



1. Banque Nationale (1^{ère} Avenue/46^e Rue)
2. TÉLUQ, L'université à distance de l'UQÀM

Forum sur le Profilage social à Québec

Le 11 novembre dernier avait lieu un Forum sur le Profilage social organisé par la Ligue des droits et libertés – section de Québec. Monsieur Aubut a participé à cette journée d'échanges en ateliers. Des gens provenant de différents milieux (communautaire, réseau Santé et Services sociaux, etc.) étaient également présents.



Rencontre avec l'équipe DI/DP/TED adultes du CSSS Vieille-Capitale.

Le 7 décembre, le Mouvement était invité à présenter sa mission, sa philosophie, ses principaux champs d'actions, ses activités et ses outils.

Au moyen d'une présentation Powerpoint, Michel Aubut en a assuré l'animation. Les intervenants ont pu également avoir réponses à leurs questions en plus de consulter différents documents et outils.



Une membre du Mouvement en entrevue à TVA: «Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes!»



Le 30 novembre, notre journaliste Cécile Bellemare assistait à la conférence de presse de Centraide pour le lancement du 4^e document de réflexion.

Elle a également accordé une entrevue à Félix Tremblay, journaliste à TVA Québec. Pour écouter le reportage:

<http://tvanouvelles.ca/video/grande-guignolée-et-préjugés-sur-les-pauvres/1303435930001>



Personnalité

Entrevue avec Audrey Villeneuve



Par Carl Morneau

Une bénévole qui gagne à être connue!

C'est avec fierté et enthousiasme que Carl Morneau a réalisé cette entrevue avec une personnalité unique en son genre : Audrey Villeneuve, élue «Bénévole de l'année 2011».

Portait d'une jeune adulte engagée que nous vous invitons à découvrir; une personne dynamique et appréciée par ses pairs!

C'est d'abord la curiosité pour un Café-causerie au Centre Marchand qui lui a permis de faire connaissance avec le Mouvement Personne d'Abord. Cette même curiosité l'a ensuite amenée à participer à d'autres activités et à s'impliquer plus activement, selon ses goûts et intérêts.

Membre active depuis juin 2005, Audrey a su faire sa place, ce qui lui a permis de vivre toutes sortes de belles expériences.

Audrey Villeneuve vue par Audrey Villeneuve

«Mes principales qualités, je dirais que c'est : je suis souriante, positive et j'aime ça être avec le monde et aider les autres. Ça me fait toujours plaisir de me rendre utile.»

Des motivations personnelles pour s'impliquer bénévolement, pour donner de son temps!

« Je voulais rencontrer du monde, me faire des amis, me rendre utile en faisant des choses, avoir du plaisir, apprendre beaucoup d'affaires nouvelles. Moi, j'aime ça quand ça bouge! Au Mouvement, je me sens bien avec les autres, j'ai ma place et j'aime ça.

Être avec des gens, me sentir appréciée, découvrir qui je suis parce que j'ai appris des choses sur moi en étant au Mouvement. Ça m'a permis de relever des défis, de me faire confiance, de faire confiance aux autres aussi. Des fois, je suis gênée de parler, de dire mes opinions. En m'impliquant, ça m'a donné la chance de travailler ça, d'avoir confiance en moi et de foncer.

J'aime ça aussi travailler en équipe, chacun peut faire quelque chose, prendre des responsabilités, participer à des rencontres de comités.»

Des activités et implications qui lui tiennent à cœur...

«J'aime beaucoup le Jasons d'Abord surtout quand on «chat» avec le Mouvement de Trois-Rivières. On se parle et on se répond en même temps et aussi on parle de ce qu'on fait, de ce qu'ils font pis on peut se donner des idées.



Audrey Villeneuve est parfaitement d'accord avec le slogan: «Une passion pour l'action bénévole!»

Le Comité journal et promotion ça me tient aussi à cœur. On travaille les membres ensemble pour faire le projet.



Madame Villeneuve parle de ses implications sociales avec Carl Morneau, journaliste.

On donne nos idées, on peut faire une tâche précise, etc. Quand on a fini, on est fier de notre travail et quand on voit notre journal ou notre napperon un peu partout dans la ville ben c'est pas rien!

Ça montre qu'on est capable de faire plein de choses! J'avais jamais fait ça une entrevue avant pis un moment donné j'ai voulu essayé ça s'est bien!

Le travail d'équipe ça fait que tout l'monde peut participer et qu'on s'encourage, on s'aide.

Le Jeudi-info ça me permet d'apprendre des choses que je ne savais pas, de poser des questions pour avoir des réponses.

La défense des droits c'est aussi important. Il faut les connaître pour savoir si ce qui se passe est correct ou pas.

J'aime ça aussi aller à des colloques comme au 20^e de la Fédération l'autre fois. C'est l'un on voit des membres de d'autres Mouvements. C'est cool!»



Un dévoilement fort en émotions, une surprise inattendue!

Un dévoilement fort en émotions, une surprise inattendue!

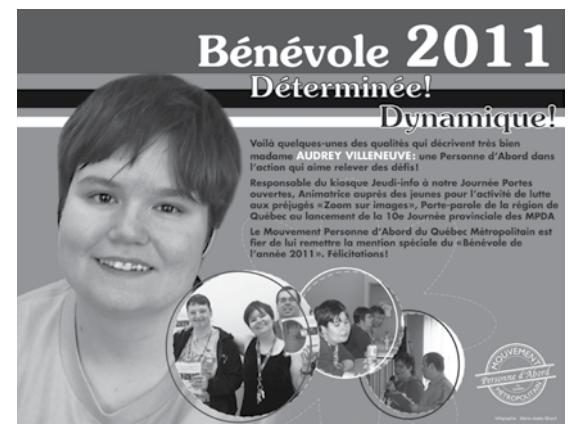
« Quand Carl a ouvert l'enveloppe et a dit mon nom comme Bénévole de l'année 2011, ça été quelque chose! C'est comme si j'y croyais pas; j'étais très surprise de savoir que c'est moi qui avait été choisie! J'étais super contente et ça m'a fait un grand plaisir. Je ne m'y attendais pas du tout! Ça m'a fait tout drôle en-dedans mais dans le bon sens!

Des membres de ma famille était là. Ça m'a beaucoup touchée de voir que mon père, ma belle-mère et ma sœur étaient là pour vivre ça avec moi. Ils étaient très fiers de moi et j'étais contente de les avoir avec moi. C'est des grosses émotions qu'on vit quand on reçoit cette surprise-là! Ils m'ont dit de continuer de même!

Les membres sont venus me féliciter, ça fait chaud au cœur!

Je veux continuer de m'impliquer avec le Mouvement. J'aime ça ici, avec vous autres, c'est un peu comme ma deuxième famille!

J'ai mis ma plaque sur mon bureau. Comme ça, je la regarde presque tout le temps! Je la trouve vraiment belle. Les photos, on me voit dans l'action! Ça fait des beaux souvenirs.»



Des projets qu'elle vit présentement... et à venir.

« Depuis le 1^{er} décembre 2011, j'ai un travail au Mc Do et j'aime ça. Je nettoie la vaisselle, les tables, les cabarets, vide les poubelles, passe la moppe et le balai.

Pour l'avenir c'est dur à dire; c'est loin pour moi. Je pense que ce serait d'aller faire un voyage à Cuba avec mes amies. Là-bas y fait beau et chaud, on serait bien et on passerait du bon temps. Ça serait ça mon plus grand rêve!»

Merci d'être là Audrey! On te souhaite le meilleur.



Saviez-vous que?

En 2010-2011, 41 personnes se sont impliquées de façon bénévole au Mouvement.

3 603 est le nombre d'heures d'implications bénévoles données par ces personnes pour l'ensemble des volets de l'organisme.

Source : Rapport annuel 2010-2011 MPDAQM



Rendez-vous



Les Jeudi-Info:

Soirées d'information gratuites ouvertes à la population

Centre Marchand, 2740, 2e Avenue. De 19h à 21h

23 février: La compensation des limitations fonctionnelles. Invité: Henri Bergeron, OPHQ

22 mars: La santé et les inégalités sociales: Présentation des résultats de recherche. Invitée: Shelley-Rose Hypolite, Agence de la Santé et des Services sociaux



Campagne des œuvres charitables des Chevaliers de Colomb du Québec

Vous voulez contribuer à l'autofinancement du Mouvement?

Un simple geste suffit! Procurez-vous 1 billet pour 2,00\$, 3 billets pour 5,00\$ ou encore 1 livret de 5 billets pour 10,00\$. Courez la chance de gagner un des nombreux prix d'une valeur totale de 205 000\$.

Le Conseil 4494 Limoilou remettra les profits à des organismes dont le Mouvement fait partie.

Pour informations: 418 524-2404.

Courriel: mpdaqm@videotron.ca



Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI): 11 au 17 mars

Pour connaître la programmation des activités dans la région: www.aisq.org.



Journée provinciale des MPDA 16 mars

Sous le thème «Personnes D'Abord... Ensemble, unies pour nos droits!» que les Mouvements tiendront des activités de promotion grand public.

Pour découvrir les activités organisées à travers la province par les Mouvements: www.fmpdaq.org

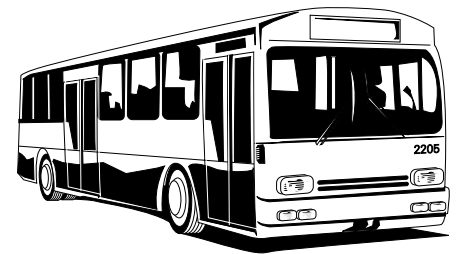


Pour connaître les événements organisés par le Mouvement pour cette journée, **consultez notre site Internet au:** www.mpdaqm.org, onglet «À surveiller»



À surveiller en mars

Le Mouvement s'affiche dans les autobus du RTC!



SQDI 2012: Campagne de sensibilisation grand public. Surveillez ce panneau:

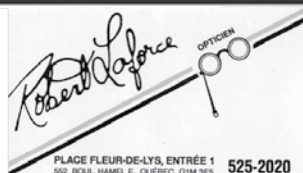


Pour infos: 418 524-2404

Site Internet: www.mpdaqm.org

MERCI de votre générosité

À vous précieux collaborateurs qui ont contribué au succès de notre Fête des membres et des bénévoles 2011



LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

Cliniques d'impôt



Vous êtes une personne à faible revenu et désirez connaître les endroits offrant un service de clinique d'impôt gratuit ou à prix modique?

Pour connaître les coordonnées et périodes d'ouverture, nous vous proposons les liens suivants :

Agence du revenu du Canada Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt de l'Agence du revenu du Canada

Site Internet : www.cra-arc.gc.ca/benevole
Ligne sans frais : 1-800-959-7383



Service de référence 211
Site Internet : www.211quebecregions.ca
Ligne sans frais : Composer le 2-1-1



Centre de justice de proximité de Québec

Pour recevoir de l'information juridique gratuite selon les différents domaines du droit, le Centre de justice de proximité est l'endroit à contacter. Présent à Québec depuis décembre 2010, le Centre permet aux citoyens de démystifier les lois et le langage juridique permettant à ces derniers d'être davantage en mesure de défendre leurs droits. Ce Centre a vu le jour grâce au partenariat des instances suivantes: le Barreau du Québec la Chambre des notaires du Québec, le Ministère de la Justice la Société québécoise d'information juridique et les milieux juridique et communautaire. Il contribue à l'atteinte des objectifs visés par le Plan Accès Justice.

Découvrez cette ressource:
Informations ou rendez-vous : 418 614-2470
www.justicedeproximite.qc.ca.



En décembre 2011, Bibliothèque et archives nationales du Québec a mis en ligne le guide intitulé

«Une bibliothèque pour tous», destiné au personnel des bibliothèques publiques du Québec. Le guide renferme de précieux renseignements pour offrir aux personnes ayant des incapacités un meilleur accès aux services et aux collections.

Pour télécharger le document PDF: <http://nouvelles.banq.qc.ca/archives/view.asp?ID=2305>

Journée internationale des femmes 8 mars 2012

«Les femmes ont toutes les raisons de s'indigner.»
«Le FÉMINISME?... Plus actuel que jamais!»



Le Collectif 8 mars, Huguette Latulippe/ Promotion inc. Illustration: Julie Rocheleau